

Point étape sur le Projet SI national NexSIS



- JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 -

Le jeudi 28 novembre 2019, le directeur de l'Agence du Numérique de la Sécurité Civile (ANSC), Michel Monneret a convié les représentants syndicaux pour un point étape du projet NexSIS.

L'UNSA-SDIS de France y a participé par le biais d'un représentant de l'UNSA-SDIS33.

- RAPPEL -

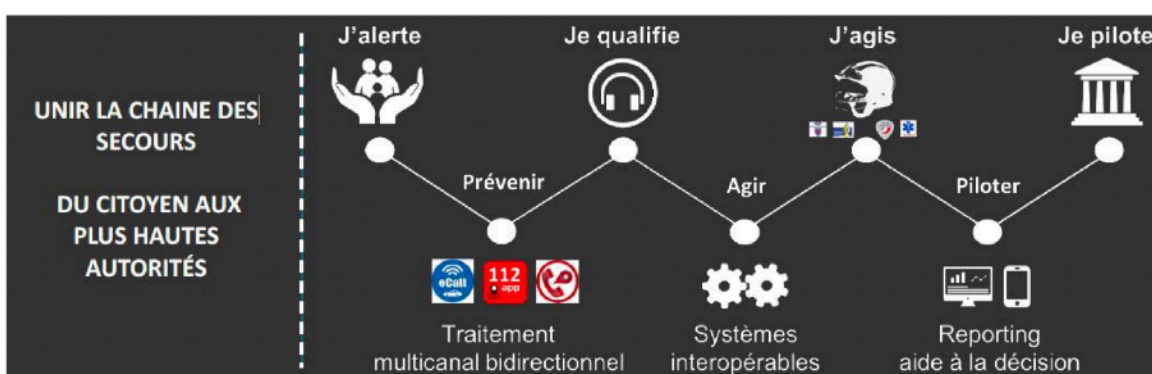
Un constat a été fait en 2017. Les systèmes aujourd'hui sont cloisonnés, peu évolutifs et de qualité inégale. Raison pour laquelle une mission de préfiguration a été lancée.

Il en ressort à ce jour un besoin d'intégration de nouveaux usages avec notamment la révolution digitale (ecall, 112, les application smartphone,...), une gestion opérationnelle supra-départementale voire nationale avec un applicatif commun.

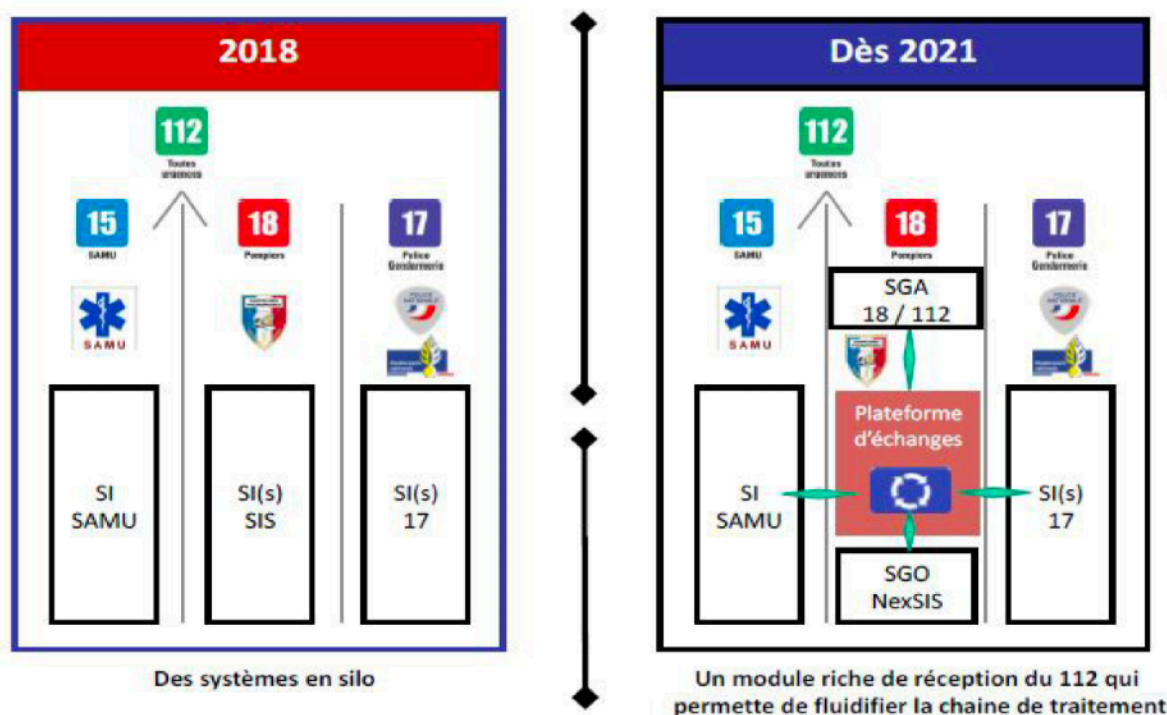
En 2018, l'ANSC voit le jour et se divise en 3 pôles :

- ✦ un pôle produit composé de sapeurs pompiers,
- ✦ un pôle intégration composé d'informaticiens
- ✦ et un pôle offre de services pour le déploiement avec à sa tête le colonel Vincent.

Ce futur outil est construit pour les sapeurs-pompiers et avec les sapeurs-pompiers. Le projet est centré sur les besoins de nos citoyens en tirant partie de la révolution digitale

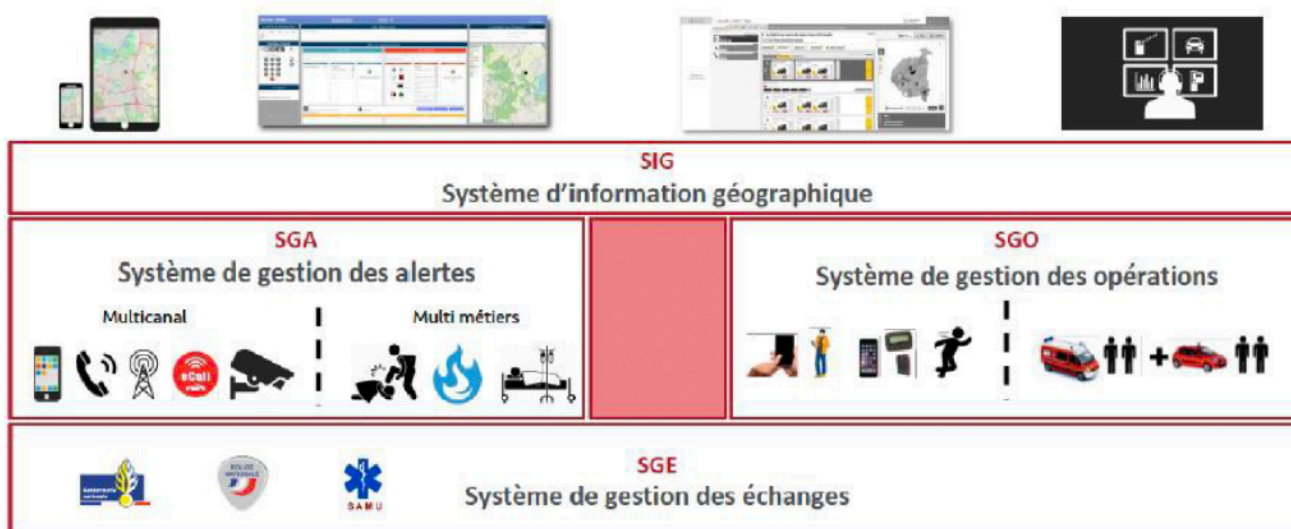


L'ambition de NexSIS est de produire un service 112 de qualité en adéquation avec les usages des citoyens dans le respect des obligations européennes. L'enjeu de NexSIS étant l'interopérabilité des systèmes.



L'OUTIL SE DÉCOMPOSE DE PLUSIEURS PLATEFORMES :

- ❖ **SGA** : Système de gestion des alertes
- ❖ **SGO** : Système de gestion des opérations
- ❖ **SIG** : Système d'information géographique
- ❖ **SGE** : Système de gestion des échanges



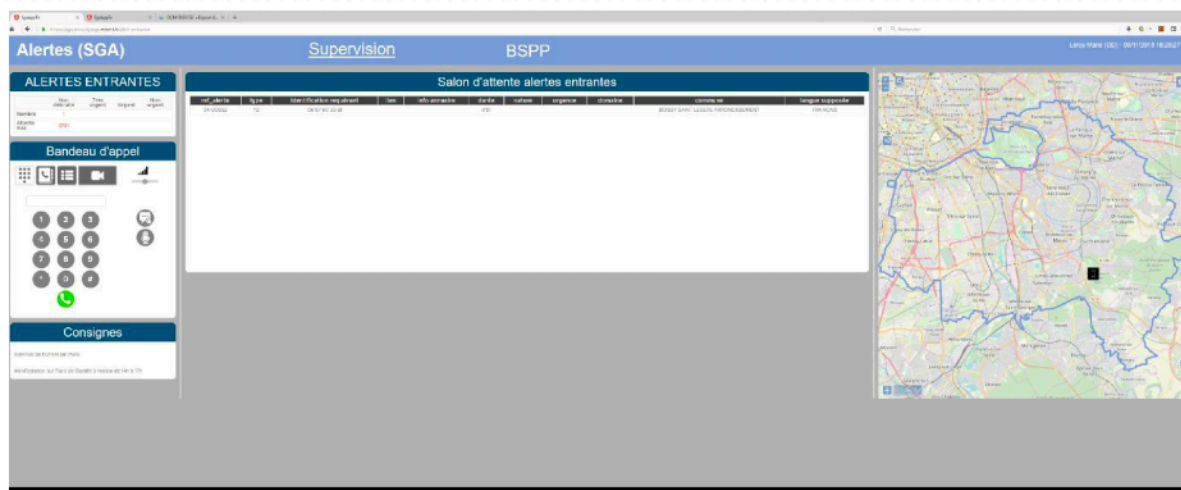
Ce centre de traitement des appels des pompiers peut traiter 50 à 100 appels par heure

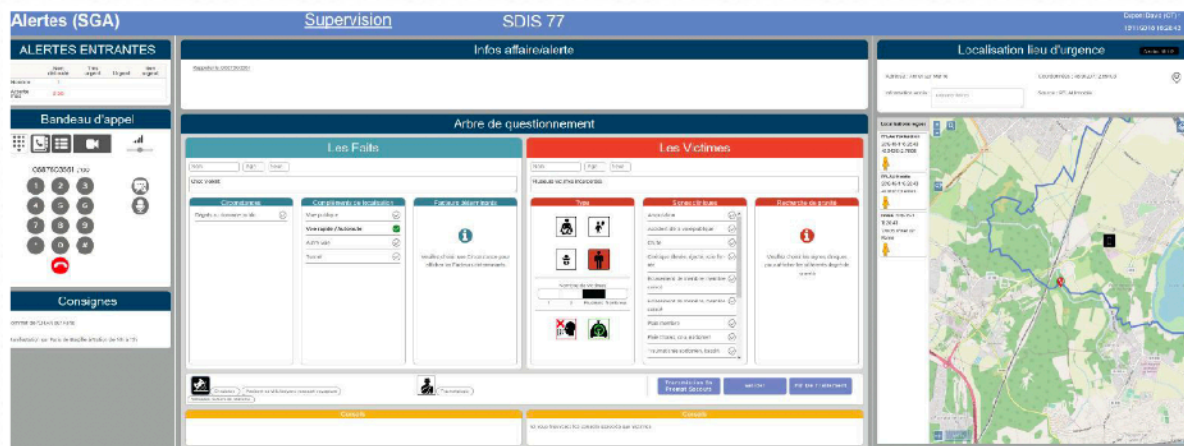
NexSIS se conçoit comme une plateforme d'intégration de services de la Sécurité Civile. La trajectoire d'évolution des services est maîtrisée par le ministère.

A ce jour, 2 POC (Proof of concept) ont été réalisés. Un pour le SGA et 1 pour le SGO.

Le POC permet de tester l'implémentation opérationnelle des principales innovations imaginées dans le cadre de l'architecture NexSIS.

Pour le POC SGA, les concepts fondamentaux inscrits dans les spécifications du système ont été validés.





Le SIG permettra des échanges de données avec les SIG locaux et s'intégrera avec des partenaires nationaux.

L'ANSC a pour objectif de présenter au prochain congrès national (Marseille 2020) un produit viable.

Des travaux se font également en parallèle sur le SUAP avec notamment une réflexion sur une fiche bilan numérique. Les 1875 pathologies ne seront pas toutes accessibles. L'idée étant d'avoir plusieurs niveaux de remplissage de ce bilan en fonction des habilitations. Il est à noter qu'à ce jour le ministère de l'intérieur n'est pas autorisé à gérer les données de santé. Une étude est en cours pour que les données récupérées donnent la possibilité aux 3SM de faire des études sur les données (DSA par exemple).

